

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Il y a environ un mois, à la suite de la tempête, la rue Van Soust a, à nouveau, fait parler d'elle. Cette fois, ce n'étaient pas les trous énormes dans la chaussée (ou supposée telle) ni l'absence d'égouttage qui est en cause mais l'état de certains arbres situés sur le talus longeant la rue. Durant la tempête, un arbre est tombé et, si on en croit les riverains, est resté en l'état durant une semaine. D'autres arbres seraient également pourris et potentiellement dangereux pour les riverains. Certains riverains témoignent de leur peur et de leur désarroi.

Le Collège peut-il nous rassurer quant à la sécurité des riverains de la rue Van Soust, les mesures adéquates ont-elles été prises depuis quatre semaines ? Quel est l'état de santé des arbres situés sur le talus et quel est la stabilité de ce dernier ? Plus globalement, depuis les dernières interventions au Conseil communal la question de l'amélioration de cette voirie a-t-elle fait l'objet d'avancées quelconques ?

A. VANDYCK donne lecture du texte suivant :

A. VANDYCK geeft lezing van de volgende tekst:

Il m'est revenu par des habitants que les arbres sur le tronçon de la rue Van Soust entre la rue Puccini et l'avenue de Scheut n'ont pas été entretenus depuis un certain temps et commencent à poser différents problèmes pour ces habitants. Comme vous le savez, la réglementation européenne prévoit l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux du 1^{er} avril au 31 juillet. Dès lors, mes questions sont les suivantes : 1) Êtes-vous au courant de cette problématique ? 2) L'entretien a-t-il été effectué ? Si non, pourquoi ?

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Effectivement, les deux tempêtes du week-end du 18 février ont fait des dégâts importants sur ce tronçon de la rue Van Soust, et 2 frênes de très grande ampleur sont tombés.

Nous avons procédé immédiatement à une sécurisation du site, et à une vérification des risques des arbres encore debout. Un arrêté du bourgmestre a suivi pour abattre tous les frênes situés sur ce talus.

Les interventions de sécurisation ont-elles déjà été effectuées sur ces arbres, via le retrait des branches terminales pour diminuer la prise au vent. Le reste des interventions est déjà planifié : les 28 et 29 mars pour l'élagage des branches, les 3 et 4 avril pour l'enlèvement des troncs.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Le projet avance comme expliqué en janvier. La rencontre avec les habitants a eu lieu en présence de l'échevin des « Travaux publics » de Molenbeek. Pour rappel, la rue est située sur le territoire d'Anderlecht, les habitants habitent à Molenbeek, c'est pourquoi une collaboration avec cette Commune est prévue. Une nouvelle fois, il s'agit d'un projet dont j'ai hérité. Pendant la rencontre avec les habitants, on m'a assuré que depuis 40 à 70 ans,

il ne s'était rien passé dans la rue qui a été simplement oubliée. La rencontre a été très efficace, on a discuté en détail de ce qui devait encore être fait et adapté dans les plans. Le bureau d'études est en train d'adapter ces derniers. Nous voulons encore ajouter la petite portion entre la rue Van Soust et la chaussée de Ninove qui se trouve en partie à Dilbeek. Le permis d'urbanisme va être déposé et, dès que les adaptations seront faites, les réalisations seront prévues pour 2023.